



idéo[®]vert

Offre réservée aux clients résidentiels

TARIFS HT
Applicable au **1er juin 2019**

Puissance souscrite (en kVA)	Option Base		Option Heures Creuses		
	Abonnement (en €/mois)	Prix de l'énergie (en €/kWh)	Abonnement (en €/mois)	Prix de l'énergie (en €/kWh)	
				H. Pleines	H. Creuses
3	7,11	0,0920			
6	8,31	0,0894	9,51	0,0884	0,0734
9	9,51	0,0884	11,31	0,0878	0,0728
12	10,71	0,0887	13,11	0,0883	0,0733
15	11,91	0,0893	14,91	0,0888	0,0738
18	13,11	0,0887	16,71	0,0890	0,0740
24	15,51	0,0890	20,31	0,0893	0,0743
30	17,91	0,0893	23,91	0,0895	0,0745
36	20,31	0,0894	27,51	0,0897	0,0747

Les prix mentionnés s'entendent hors toutes taxes et en euros. Ils incluent la fourniture et l'acheminement de l'énergie. Ces prix évoluent comme indiqué aux conditions générales de vente.

Les taxes à appliquer sont les suivantes :

- La Contribution Tarifaire d'Acheminement (CTA).
- Les taxes communales (0,00076€/kWh x coef de 0 à 8,50) et départementales (0,00076€/kWh x coef de 2 à 4,25).
Ces taxes sont fixées par les Collectivités, reportez-vous à votre facture pour connaître les coefficients appliqués dans votre commune.
- La Contribution au Service Public de l'Electricité (CSPE) : 22,50 €/MWh.
- La TVA au taux de 5,5% pour l'abonnement plus les taxes s'y rapportant (taxes locales sur abonnement et CTA) et de 20% pour les consommations plus les taxes s'y rapportant (taxes locales sur consommation et CSPE).

TARIF TTC

Applicable au 1er juin 2019

Puissance souscrite (en kVA)	Option Base		Option Heures Creuses		
	Abonnement (en €/mois)	Prix de l'énergie (en €/kWh)	Abonnement (en €/mois)	Prix de l'énergie (en €/kWh)	
				H. Pleines	H. Creuses
3	8,60	0,1490			
6	10,20	0,1459	11,82	0,1447	0,1267
9	11,82	0,1447	14,22	0,1440	0,1260
12	13,42	0,1451	16,64	0,1446	0,1266
15	15,03	0,1458	19,05	0,1452	0,1272
18	16,64	0,1451	21,46	0,1454	0,1274
24	19,86	0,1454	26,29	0,1458	0,1278
30	23,07	0,1458	31,11	0,1460	0,1280
36	26,29	0,1459	35,93	0,1463	0,1283

Les prix mentionnés s'entendent toutes taxes et en euros. Ils incluent la fourniture et l'acheminement de l'énergie.
Ces prix évoluent comme indiqué aux conditions générales de vente.

Les taxes appliquées sont les suivantes :

- La Contribution Tarifaire d'Acheminement (CTA).
- Les taxes communales (0,00076€/kWh x coef de 0 à 8,50) et départementales (0,00076€/kWh x coef de 2 à 4,25).
Ces taxes sont fixées par les Collectivités, reportez-vous à votre facture pour connaître les coefficients appliqués dans votre commune.
- La Contribution au Service Public de l'Electricité (CSPE) : 22,50 €/MWh.
- La TVA au taux de 5,5% pour l'abonnement plus les taxes s'y rapportant (taxes locales sur abonnement et CTA) et de 20% pour les consommations plus les taxes s'y rapportant (taxes locales sur consommation et CSPE).